

Chef du service Offre d'Accueil Jeunes

Synthèse de l'offre

Employeur : Département de Maine et Loire
Hotel du département - cs 94104
49941Angers cedex 9

Environ 2 800 agents territoriaux, assurent des missions de service public pour le Département de Maine-et-Loire. Ils oeuvrent chaque jour à la mise en place de la politique décidée par les conseillers départementaux. Les métiers exercés par les agents du Département sont très variés et parfois peu connus. Quelques exemples : Pour les solidarités : médecins, puéricultrices, sages-femmes, assistantes sociales, éducateurs Pour le territoire : archéologues, cuisiniers, agents de maintenance et d'entretien, jardiniers, dessinateurs, techniciens L Hôtel du Département, situé au 48B boulevard Foch à Angers, héberge la majorité des services administratifs. 11 Maisons des solidarités dispersées sur tout le département permettent d'offrir un service de proximité aux habitants. 4 Agences techniques départementales regroupent le personnel, le matériel et les équipements des services techniques, en particulier celui des routes.

Grade : Attaché

Référence : O049201100156985

Date de dépôt de l'offre : 23/02/2021

Type d'emploi : Emploi permanent - vacance d'emploi

Temps de travail : Complet

Durée : 35h00

Nombre de postes : 1

Poste à pourvoir le : Dès que possible

Date limite de candidature : 14/03/2021

Service d'affectation : DGADSS DEF Service Offre d'Accueil Jeunes

Lieu de travail :

Lieu de travail : cité administrative
49000 Angers

Détails de l'offre

Grade(s) : Attaché
Attaché principal

Famille de métier : Enfance, famille > Parentalité, familles et protection de l'enfance

Métier(s) : Autre

Descriptif de l'emploi :

Sous la responsabilité du Directeur Enfance Famille, il assure l'offre d'accueil qualitative et quantitative suffisante et réactive pour les enfants confiés tant par l'offre en établissements qu'en familles d'accueil, lieu de vie ou dispositif expérimental. A ce titre il met en œuvre un travail de développement et d'adaptation de l'offre d'accueil par une évaluation constante du dispositif.

Profil demandé :

Savoirs (connaissances théoriques) :

- * Maîtrise des dispositifs législatifs et réglementaires de la protection de l'enfance
- * Maîtrise de la méthodologie de conduite de projet et d'accompagnement du changement.
- * Connaissances du paysage des acteurs de l'action sociale et médico-sociale,
- * Connaissances juridiques générales dans le champ social et médico-social,
- * Maîtrise des fondamentaux du droit public et de la Fonction Publique Territoriale

Savoir-faire (lié à l'expérience pratique) :

Être capable de :

- * Travailler en équipe et coopérer avec des partenaires,
- * Problématiser à partir des remontées d'informations des unités pour recommander des actions et des projets de nature à répondre aux besoins des territoires et des populations, des enfants confiés.
- * Développer une vision stratégique pour mettre en œuvre des dispositifs d'accueil adaptés des enfants et des familles,
- * Susciter, via sa force de conviction une adhésion des collaborateurs à la mise en œuvre de la politique de protection de l'enfance,
- * Maîtriser des techniques d'animation de groupe et de conduite de réunions, de communication et de négociation.
- * Aider les professionnels à prendre de la distance par rapport à leurs pratiques professionnelles.
- * Évaluer les modalités de mise en œuvre des activités et des agents du service.

Savoir procédural (procédures) :

Être capable de :

- * Développer et mettre à disposition des collaborateurs les outils, les processus et les procédures utiles à la mise en œuvre des prestations et services relevant de la prévention et de la protection de l'enfance,
- * Assurer un contrôle quant à l'application des procédures,
- * Accompagner les agents sur la nécessité d'ajuster les procédures, les processus pour garantir une équité de traitement,
- * Organiser le service et veiller à l'optimisation des ressources,
- * Construire et ajuster les outils de pilotage des activités,
- * Rédiger des analyses, formuler des propositions, développer des projets,
- * Élaborer un budget et le contrôler, et alerter si besoin.

Savoir relationnel (relations humaines) :

- * Développer des compétences relationnelles pour soutenir les collaborateurs dans la mise en œuvre des missions : sens de l'écoute, du dialogue, de l'équité de traitement, des responsabilités, de l'évaluation, de l'anticipation, de la décision, de la gestion des conflits et de la régulation,
- * S'exprimer en public avec clarté et en synthèse.
- * Être capable d'innover
- * Être réactif, force de conviction,

Autres :

- * Solidité sur le plan psychologique au regard des sujets abordés et situations rencontrées, de bonnes capacités de travail et de la disponibilité, un sens aigu des relations humaines,
- * Résistance au stress.

DESS ; CAFDES ; CAFERUIS ; DEIS

Mission :

> Activités principales :

Manage et encadre les agents positionnés sous sa responsabilité

S'agissant plus particulièrement des assistants familiaux :

‐ Assure une communication régulière et adaptée aux assistants familiaux en tenant compte des spécificités de leur exercice

professionnel distancié.

‐ Vieille à leur appartenance à la collectivité

‐ Garantit les conditions d'accueil des enfants et le respect des droits et obligations professionnels des assistants familiaux

Développe l'offre d'accueil (Établissements, Assistants familiaux et lieux de vie)

Anime l'ajustement autour de la diversité et réactivité de l'accueil

Pour les établissements :

- Veille à la mobilisation des places, met en œuvre les axes de la stratégie départementale en veillant à contenir les dépenses.

Développe la prospective d'accueil en établissements

- Développe la mise en œuvre d'un partenariat dynamique et exigeant axé sur des contrats pluriannuels d'objectifs et ce en lien avec le service tarification

- Veille au respect du cadre législatif et réglementaire des ESSMS autorisés et habilités

- Coordonne l'élaboration et la mise en œuvre de contrôles, enquêtes, bilans administratifs, éducatifs. Il peut y participer

Pour les Assistants Familiaux :

- Valorise, développe le métier d'assistant familial en sécurisant les pratiques professionnelles

- Développe les recrutements, veille à une densification de l'offre et une mobilisation du dispositif. Veille et développe une vision prospective de l'accueil familial

- Développe une animation territoriale à l'appui des responsables adjoints territoriaux du service protection de l'enfance

En lien étroit avec le directeur adjoint enfance famille, anime la plateforme d'accueil pour en faire un outil dynamique favorisant l'accueil et la fluidité du dispositif de mise à l'abri des mineurs.

Garantit une réponse la plus adaptée possible aux demandes de mise à l'abri des mineurs dans le cadre de l'accueil sans délai

Formalise et développe les liens avec l'accueil chez les assistants familiaux

Élabore et propose des dossiers de pilotage concertés sur l'offre d'accueil

Installe une culture de la collégialité et de complémentarité entre les services de la Direction Enfance Famille (DEF), de la Direction de l'Action Sociale Territoriale (DAST), de la Direction de l'Offre d'Accueil Autonomie (DOAA), de la DRH.

Contact et informations complémentaires : Envoyer une lettre de motivation, cv, copie du dernier arrêté d'avancement d'échelon ou du diplôme le plus élevé à : M. Le Président du Département de Maine-et-Loire Direction des Ressources Humaines Unité recrutement et accompagnement professionnel CS 94104 49941 ANGERS Cedex 9 ou drhrecrutement@maine-et-loire.fr

Téléphone collectivité : 02 41 81 47 44

Adresse e-mail : drhrecrutement@maine-et-loire.fr

Lien de publication : https://www.maine-et-loire.fr/aides-et-services/offres-de-linstitution/offres-demploi/offres-demploi-detail?tx_jobfair_pi1%5Baction%5D=show&tx_jobfair_pi1%5Bcontroller%5D=Job&tx_jobfair_pi1%5Bjob%5D=242&tx_powermail_

Travailleurs handicapés :

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.